



FEUILLET DE CLOTURE
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2026

Le Conseil Municipal a été convoqué lundi 14 septembre 2026.

L'affichage a été effectué lundi 14 septembre 2026.

Le vingt-et-un septembre deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des mariages en séance publique sous la Présidence de **Monsieur BAGGIO Jean-Marie, 1^{er} Adjoint au Maire.**

Étaient présents :

Monsieur BAGGIO Jean-Marie, Madame HENRY Christine, Madame BOUCHON PEAUCELLE Isabelle, Monsieur CHAPUS Benoît, Monsieur LAPORTE Francis, Madame SELIMBAYE Yolen, Madame SATGÉ Daphné, Monsieur LENNE Frédéric, Madame BOUTOULE Émilie, Monsieur ESNAULT Jean-François, Monsieur LANSARD RUIZ Pierre

Pouvoirs :

Monsieur LELEU Pascal donne pouvoir à Monsieur LAPORTE Francis

Madame PALLUET Laurence donne pouvoir à Madame HENRY Christine

Madame L'HOMME Céline donne pouvoir à Monsieur CHAPUS Benoît

Absents excusés :

Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline, Madame PEETERS Stéphanie, Madame BLIMON Rachel, Monsieur CARTEYRON Étienne, Monsieur ROTA Alexis

Madame BOUCHON PEAUCELLE Isabelle a été élue Secrétaire de séance.

Le quorum a été atteint.



Numéro des délibérations	Intitulé des délibérations	Décision de l'Assemblée Délibérante
2026/69	Instauration de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation	Adoptée par 9 voix POUR, 4 abstentions et 1 voix CONTRE
2026/70	Attribution d'une subvention à l'ASA des palus d'Arveyres et de Génissac	Adoptée à l'unanimité
2026/71	Attribution d'un don en faveur des commune sinistrées par les incendies	Adoptée à l'unanimité
2026/72	Modification du règlement intérieur des service périscolaires : mise en place de la réservation des repas via le Portail familles	Adoptée par 12 voix POUR et 2 voix CONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 40.

Fait à Génissac, le 23 septembre 2026

Le 1^{er} Adjoint,



Jean-Marie BAGGIO



La Secrétaire de séance,



Isabelle BOUCHON PEAUCELLE

